



Dossier OF-Fac-Gas-N081-2016-08 01  
Le 17 juillet 2017

Destinataires : Toutes les parties à l'instance MH-002-2017

**Ordonnance d'audience MH-002-2017  
NOVA Gas Transmission Ltd. « NGTL »)  
Projet de cessation d'exploitation de la canalisation principale Peace River  
(le « projet »)  
Décision n° 3 – Participation à l'audience  
Mise à jour procédurale n° 3 – Calendrier des événements révisé**

Décision n° 3 – Participation à l'audience de la Mountain Métis Nation Association  
(« MMNA ») de l'Alberta

Le 30 juin 2017, l'Office national de l'énergie a reçu une lettre [[A84743](#)] de la MMNA confirmant sa participation, conjointement avec les Métis de Gunn section 55 (« MG55 »), en qualité d'intervenant à l'audience.

L'Office accorde à la MMNA un droit de participation conjointe à l'audience avec GM55. La liste des parties sera révisée en conséquence et un avis sera envoyé à ces dernières.

Mise à jour procédurale n° 3 – Calendrier des événements révisé

Le 10 avril 2017, l'Office a rendu l'ordonnance d'audience MH-002-2017 (l'« ordonnance d'audience ») [[A82534](#)], qui explique les étapes à suivre et les dates limites à respecter en rapport avec l'audience, puis, le 28 juin 2017, il a publié la mise à jour procédurale n° 2 informant les parties qu'il y aurait assemblée communautaire le 17 août 2017.

De manière à ne pas bouleverser l'ordre des événements dans l'ordonnance d'audience, les dates de ceux suivant l'assemblée communautaire ont été modifiées. Un calendrier mis à jour est présenté à l'annexe I. Il précise en outre des dates pour le volet oral, notamment pour ce qui est du contre-interrogatoire, tel qu'il est défini à la section 3.11 de l'ordonnance d'audience.

Vous pouvez transmettre vos questions, le cas échéant, à Matt Groza ou Brian Lam, conseillers en processus, par courriel à l'adresse [CPPR.Aide@neb-one.gc.ca](mailto:CPPR.Aide@neb-one.gc.ca) ou par téléphone en composant sans frais le 1-800-899-1265.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

La secrétaire de l'Office,

*Original signé par*

Sheri Young

Pièce jointe

**Annexe I – Mise à jour procédurale n° 3**  
**Révision – Calendrier des événements (annexe V de l'ordonnance d'audience)**

<b>Événement</b>	<b>Renvoi à l'ordonnance d'audience</b>	<b>Participants responsables</b>	<b>Date limite (midi, heure de Calgary)</b>
Dépôt de la demande de NGTL devant l'Office national de l'énergie	1.2	NGTL	Le 18 août 2016
Publication par l'Office de l'ordonnance d'audience MH-002-2017 et de la liste des participants	3.2	Office	Le 10 avril 2017
Signification de la demande relative au projet à tous les intervenants	3.2	NGTL	Dès réception de la liste des participants
Dépôt de la preuve écrite supplémentaire	3.3	NGTL	Le 27 avril 2017
Présentation des demandes de renseignements adressées à NGTL	3.4	Intervenants	Le 25 mai 2017
Réponses aux demandes de renseignements	3.5	NGTL	Le 9 juin 2017
Preuve traditionnelle orale	3.6 Lettre datée du 28 juin 2017	NGTL, auteurs d'une lettre de commentaires et intervenants	Le 17 août 2017
Présentation de la preuve écrite	3.7	Intervenants	<b>Le 21 août 2017</b>
Dépôt des demandes de renseignements adressées aux intervenants	3.8	NGTL et autres intervenants	<b>Le 8 septembre 2017</b>
Réponses aux demandes de renseignements	3.9	Intervenants	<b>Le 22 septembre 2017</b>
Dépôt des lettres de commentaires	2.3.1	Auteurs d'une lettre de commentaires	<b>Le 2 octobre 2017</b>
Présentation de la contre-preuve	3.10	NGTL	<b>Le 16 octobre 2017</b>

Volet oral de l'audience qui comprendra un contre-interrogatoire (précisions à venir)	3.11	NGTL et intervenants	<b>Du 7 au 9 novembre 2017</b>
--	------	-------------------------	------------------------------------